

Prix du Discours commémoratif Muriel Driver

Ce discours a été institué en l'honneur de Muriel Driver, afin de commémorer ses nombreuses et importantes réalisations ayant contribué à l'avancement de l'ergothérapie, de l'obtention de son diplôme de l'Université de Toronto en 1941, jusqu'à son décès en 1972. Ce bref résumé donnera un aperçu de la carrière variée et bien remplie de Muriel, carrière qui débuta en 1941 lorsqu'elle commença à travailler comme thérapeute fournissant des soins à domicile pour le "Toronto Curative Workshop."

En 1943, elle s'engageait dans le corps médical de l'Armée Royale Canadienne, où elle occupa d'abord l'unique poste de thérapeute de l'hôpital militaire d'Hamilton. Elle occupa par la suite un poste outre-mer au sein du "22nd Canadian General Hospital" en Angleterre, à titre d'ergothérapeute en chef. À son retour au Canada, elle servit à l'hôpital militaire de Montréal comme adjointe de l'ergothérapeute en chef.

Après avoir reçu son congé de l'armée en 1946, Muriel organisa le premier département d'ergothérapie du "Runnymede Hospital for the Chronically Ill" de Toronto et en 1948, elle devint directrice du service d'ergothérapie à "The Hospital for Sick Children" de Toronto. Pendant ces années, Muriel a obtenu un diplôme de troisième cycle de la Fondation Warm Springs de Georgie, dans le domaine des troubles neuromusculaires.

En 1954, elle retourna à Warm Springs, cette fois comme directrice du département d'ergothérapie et professeure au troisième cycle. Muriel accepta le défi d'organiser et de diriger le cours spécial en ergothérapie de l'Association canadienne des ergothérapeutes (ACE) à Kingston en 1959, et en demeura la directrice, pendant toute sa durée. Lorsque l'Université Queen mit sur pied son programme de formation en ergothérapie en 1967, Muriel fut nommée chargée de cours. Au moment de son décès en 1972, elle était professeure adjointe et principale enseignante pour le programme d'ergothérapie de l'École de Réadaptation de l'Université Queen, à Kingston, en Ontario.

Muriel s'est dévouée pendant plusieurs années au service de l'ACE, comme membre et présidente de divers comités, entre autres, à titre de membre du comité de la formation et de membre élue du Conseil d'administration. Choisie comme déléguée de l'ACE à la Fédération mondiale des ergothérapeutes (FME), elle a représenté le Canada au conseil de la Fédération et fut, pendant un certain temps, la présidente du comité des publications de la FME.

Muriel est également l'auteure de plusieurs articles publiés dans la Revue canadienne d'ergothérapie (RCE) et dans divers périodiques de groupes de professionnels de la santé. Son enthousiasme pour l'avancement de l'ergothérapie et la motivation qu'elle communiquait ont été des sources d'inspiration pour de nombreux étudiants, thérapeutes et amis personnels.

L'Association canadienne des ergothérapeutes honorera un membre de l'Association canadienne des ergothérapeutes dont les réalisations ont été remarquables au sein de la profession, dans les domaines de la recherche, de l'enseignement et de la pratique de l'ergothérapie, en lui décernant le prix du Discours commémoratif Muriel Driver.

[Lire la collection des conférences commémoratives Muriel Driver & – Site web de Sage](#)

Critères de sélection

Les candidatures doivent répondre aux critères suivants :

1. Les candidats doivent être membre individuel ou membre à vie de l'ACE.
2. Les candidats doivent contribuer ou doivent avoir contribué de façon remarquable à l'ensemble de connaissances en ergothérapie.
3. Les candidats doivent avoir donné aux membres de la profession l'occasion de tirer parti de ces accomplissements, par l'intermédiaire de publications, de présentations ou des deux.
4. Les candidats ne doivent pas être actuellement membre du conseil d'administration ou employé(e) de l'ACE.
5. Les candidats ne doivent pas nécessairement avoir le statut de résident au Canada, si les accomplissements pour lesquels leur candidature est proposée sont pertinents pour l'ergothérapie canadienne et s'il ou si elle répond aux autres critères associés au prix.

Buts du discours commémoratif

Le discours commémoratif a pour but de susciter l'intérêt des ergothérapeutes envers la mise au point de méthodes et de techniques destinées à améliorer la pratique, de même qu'envers la recherche, l'enseignement, les relations publiques, le recrutement et



Les prix de l'ACE

l'administration. Le discours a également pour but de fournir l'occasion à tous les membres de la profession de profiter des nouvelles connaissances, de donner à tous les membres de l'Association canadienne des ergothérapeutes la chance de diffuser les fruits de leurs recherches et, par le fait même, de mettre en commun leurs connaissances et leur expérience.

IMPORTANT • EXCEPTIONNEL • REMARQUABLE